

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 mars 2026

Le 10 mars 2026, à 18 heures, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué le 25 février 2026, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes Val 81, sous la présidence de Monsieur Guy GAVALDA, Président.

Membres présents :

M. VIGROUX Didier, Mme GAUSSERAND Dominique, Mme VIGROUX Myriam, M. GAVALDA Guy, M. NÈGRE Daniel, M. MIOT Bernard, M. ALMAYRAC Jean-Jacques, M. ASSIÉ Gilbert, Mme FABRE Delphine, M. PUEL Sébastien, M. ALBAR Eric, Mme BARRAU Françoise, Mme THOMAS Geneviève (jusqu'à la délibération n° 2026/18), M. RIVA Charles, Mme DELPERIE Laurence, Mme GOMEZ Ghislaine, M. ROUDIER Didier, M. LAGALY Jean-Philippe, M. PASTUREL Nicolas, Mme ROBERT Christine, M. IMBERT Joël, Mme DEYMIE Christine, Mme FRAYSSINET Emilie, M. TREMOLIERES Alain, Mme SOLIER Hélène, M. CRAYSSAC Claude.

Membres représentés :

Mme BAYSSE Nicole (pouvoir à M. ASSIÉ Gilbert), Mme THOMAS Geneviève (pouvoir à Mme BARRAU Françoise à partir de la délibération n° 2026/19), Mme GUIBELIN Aude (pouvoir à Mme GOMEZ Ghislaine), Mme CHAZOTTES Fabienne (pouvoir à Mme FABRE Delphine), M. TARROUX Hervé (pouvoir à M. GAVALDA Guy), Mme VERGNES Nelly (pouvoir à Mme VIGROUX Myriam), M. BENEDET Jean-Pierre (pouvoir à Mme SOLIER Hélène).

Membres excusés :

Mme LAVAL-BARBANCE Ghislaine, M. ANDREOLLO Bernard.

Secrétaire de séance :

Mme VIGROUX Myriam.

DELIBERATION N° 2026/01

Compte rendu des décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation conformément à l'article L.5211-10 du CGCT

Membres en exercice	34
Quorum	18
Membres présents	26
Membres représentés	6
Membres avec voix délibérative	32

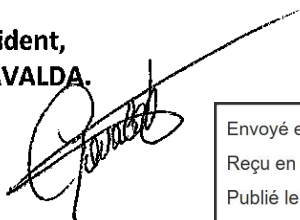
Dans le cadre de sa délégation le Président a signé les devis et les contrats suivants :

Nature du document	Objet	Montant
Devis de LCI	Achat de consoles de jeux, de tablettes et de liseuses pour la médiathèque	6 827,00 € TTC
Devis d'AMG AUDIOVISUEL	Achat d'équipements pour la médiathèque (sonorisation, portable, micros, enregistreur, kit de panneaux de lumière et leurs accessoires ...)	5 631,60 € TTC
Devis de LED THERE BY ROCK	Achat d'un piano scène pour la médiathèque	469,00 € TTC
Devis de LED THERE BY ROCK	Achat d'un MULTI PAD (Kit de tambours numériques) pour la médiathèque	219,00 € TTC
Contrat d'intervention avec la Compagnie « les voix du caméléon »	Intervention à la médiathèque pour 1 spectacle intitulé « Novecento pianiste » le 20 mars 2026	1 086,20 €
Contrat d'intervention avec la Compagnie « TAIM' »	10 heures d'ateliers de lecture à voix haute, dont 2 heures en visio et 8 heures en présentiel à la médiathèque	1 000,00 €
Contrat d'intervention avec « La Compagnie de l'Espante »	Intervention à la médiathèque pour 1 spectacle intitulé « Juste une fille » le 10 mars 2026	1 257,00 €
Contrat d'intervention avec Cilia Roitero	20 séances d'ateliers musicaux pour la petite enfance de janvier à décembre 2026	2 000,00 €
Contrat d'intervention avec la Compagnie « Yondura Yondura »	Intervention à la médiathèque pour 1 conférence poétique scientifique et philosophique dans le cadre de la nuit de la lecture du 30 janvier 2026	473,00 €
Contrat d'intervention avec l'association « Les Mirettes »	Organisation avec la médiathèque, de 2 conférences sur l'histoire de la peinture (1 à la salle des fêtes de Lédas-et-Penthiès et 1 à la salle des fêtes d'Assac)	500,00 €
Contrat d'intervention avec Amy McArthur du Dourn	Intervention d'éducation aux médias à la médiathèque sur le thème de l'intelligence artificielle dans la presse nationale et locale	450,00 €
Devis de PAGES Rémy	Abattage d'un arbre mort sur la VIC 23 de St-Cirgue (avec broyage des branches et évacuation du tronc et du broyat)	390,00 € TTC
Protocole d'accord 2026-2031 avec l'Etat	Protocole d'accord 2026-2031 du Pôle Départemental de lutte contre l'habitat indigne du Tarn	Sans engagement financier
Convention de mise à disposition de locaux avec le Conseil Départemental du Tarn	Mise à disposition d'un bureau au sein de l'espace « France Services » pour les permanences des travailleurs sociaux de la Maison du Département de Carmaux	Sans engagement financier

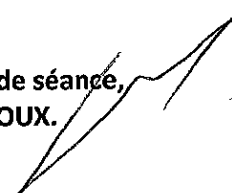
Le Conseil communautaire prend acte des décisions prises par le Président.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
Guy GAVALDA



La Secrétaire de séance,
Myriam VIGROUX



Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le 19/03/2026
ID : 081-248100497-20260310-2026DEL01-DE